

# La propolis



La propolis est un matériau recueilli par les abeilles à partir de certains végétaux. Cette résine végétale est utilisée par les abeilles comme mortier et anti-infectieux pour assainir la ruche.

Le mot propolis vient du grec ancien πρόπολις, entrée d'une ville, par allusion à la réduction de l'entrée de la ruche avec de la propolis pour défendre la colonie.

## Comment prendre la propolis et en quelle quantité ?

Notre propolis est commercialisée sous forme d'alcoolat à 30% de propolis.

En cure : Idéalement en période de transition été/automne et hiver/printemps, prendre tous les matins une dizaine de gouttes sur la langue pendant 3 semaines.

En cas de grippe, mal de gorge, toux : Prendre une dizaine de gouttes sur la langue tous les 2 à 3 heures jusqu'à l'amélioration.

*N.B. Sous forme d'alcoolat, la propolis ne se mélange pas à un quelconque liquide (eau, tisane...), il faut donc la prendre pure ou bien sur un sucre, mieux encore sur une cuillère de miel !*

## Tout le monde peut-il prendre de la propolis ?

La propolis s'avère un produit naturel :

- d'une innocuité absolue ;
- qui n'entraîne aucune accoutumance ;
- sans incompatibilité avec d'autres thérapeutiques susceptibles d'être prescrites simultanément ;
- sans aucune contre-indication



**Miellerie**  
DES MOULINS

Des miels, du pollen, des pains d'épices...  
Et des millions d'abeilles au service de notre environnement.  
5 rue Burggraben/68510 UFFHEIM.

N° SIRET : 482 176 211 00043/ N° Apiculteur : 68000667  
Tél. : 03.89.28.55.87  
Mail : setf.leiby@wanadoo.fr